



Les cordeliers

Avenue de la Boire Salée - B.P. 40009
49135 LES PONTS DE CÉ CEDEX
Tel. 02 41 79 74 00 - Fax 02 41 79 74 01
e-mail : accueil.ahpudlespontsdece@orange.fr

Liste des pièces à fournir pour constituer le dossier administratif

Documents à fournir pour l'entrée

- Engagement de paiement (acte de cautionnement solidaire)
- Certificat médical de non contagiosité ou cliché pulmonaire
- Dossier médical **obligatoire** (à remplir par le médecin traitant)
- Bilan bucco-dentaire (à établir par votre Dentiste)
- Attestation signée pour accès dossier médical par le Médecin Coordonnateur
- Fiche d'identification complétée
- Etat des lieux d'entrée
- Chèque de caution de 1.100 € (à l'ordre de la Trésorerie de Trélazé)
- Dernier avis d'imposition ou de non-imposition
- Photocopie du livret de famille (ou extrait d'acte de naissance si personne célibataire)
- Copie du jugement dans le cas d'une protection juridique (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice)
- Carte VITALE et attestation
- Carte de mutuelle si la personne en a souscrit une
- RIB pour autorisation de prélèvement automatique le cas échéant (uniquement pour l'hébergement permanent)
- Attestation d'assurance dommages aux biens et objets personnels si le résident en a souscrit une
- Imprimé pour dépôts d'argent ou valeur
- Certificat de conformité délivré depuis moins d'un an par un professionnel pour le téléviseur qui peut être apporté par le résident ou une copie de la facture si celle-ci à moins de 3 ans
- Attestation de résistance au feu doit être fournie pour les équipements à risque (à titre d'exemple : oreillers, couvertures, couettes, dessus de lit, etc...)